

DÉLÉGATION ACADÉMIQUE À L'EDUCATION ARTISTIQUE ET À L'ACTION CULTURELLE

DAAC/09-459-36 du 11/05/2009

APPEL A CANDIDATURE RESPONSABLE SERVICE EDUCATIF AUX ARCHIVES DEPARTEMENTALES DES BOUCHES-DU-RHONE

Destinataires : Tous destinataires

Affaire suivie par : DAAC - Tel : 04 42 95 29 44 - ce.daac@ac-aix-marseille.fr

Recrutement d'un enseignant d'histoire –géographie assurant un service éducatif de 196 HSE (heures supplémentaires effectives) annuelles au sein des Archives départementales des Bouches-du-Rhône 18, rue Mirès 13003 Marseille. L'enseignant sera choisi pour ses compétences pédagogiques, sa connaissance du milieu scolaire et du domaine culturel ainsi que des diverses modalités de partenariat. La proximité géographique (adresse professionnelle ou personnelle) est requise afin d'assurer la présence nécessaire sur le lieu culturel.

Afin de mener à bien cette mission d'interface entre un lieu culturel et les équipes éducatives, il doit :

- connaître les différents dispositifs culturels scolaires proposés et avoir l'expérience de projets culturels conduits en partenariat et de dimension interdisciplinaire
- témoigner d'un regard polyvalent et d'une adaptation au potentiel de diversité du lieu culturel concerné
- travailler à la conception et au développement d'outils pédagogiques dans une dimension créative et originale en collaboration avec l'équipe responsable du service des archives
- proposer des pistes de communication et de diffusion des informations destinées aux enseignants en concertation avec la structure culturelle et la DAAC
- être capable d'écouter, de communiquer, négocier et organiser
- savoir s'inscrire dans une démarche collective
- exercer une mission de relais et de coordination avec le délégué départemental d'éducation artistique et d'action culturelle
- maîtriser l'outil informatique et la messagerie électronique

Cette mission sera effective pour l'année scolaire 2009-2010; elle sera éventuellement renouvelable, en fonction du bilan annuel établi.

Les enseignants d'histoire-géographie souhaitant faire acte de candidature sont invités à transmettre un dossier constitué d'un curriculum vitae, d'une lettre de motivation, de leur dernier rapport d'inspection et de toute pièce annexe pouvant soutenir la candidature avant le 30 mai 2009 (dernier délai, le cachet de la poste faisant foi) à l'adresse suivante :

Délégation académique d'éducation artistique et action culturelle
à l'attention de Mme OHANESSIAN Chantal
Rectorat
Place Lucien Paye
13621 Aix en Provence Cedex 1

Pour tout renseignement :
Tél : 04 42 95 29 44
Mel : ce.daac@ac-aix-marseille.fr

Signataire : Martine BURDIN, Secrétaire Générale de l'Académie d'Aix-Marseille